



BULLETIN D'INSCRIPTION

LE DROIT EUROPEEN

EN DÉFENSE

🕒 9H-12H15

29 SEPTEMBRE 2017



VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS



Amphithéâtre HUVELIN
Université Jean Moulin Lyon 3
15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e

Mme

M.

Professionnel

Enseignant-chercheur

Etudiant/Doctorant

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Téléphone : Fax :

Courriel : @

Souhaite une attestation de présence (pour les professionnels et les doctorants)

Bulletin à retourner à :

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

**Equipe de recherche Louis Josserand
1 C avenue des frères Lumière CS 78242
69372 LYON cedex 08**

**Ou
edprive@univ-lyon3.fr**



FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND
**CENTRE DE DROIT
PÉNAL**



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
CREDIP
CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

DROITS D'INSCRIPTION

- Gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants
- Gratuité pour les avocats justifiant de moins de 2 années d'inscription au Barreau
- 120€ TTC pour les professionnels

MODES DE RÈGLEMENT

Paiement à réception de facture.

- **Chèque** (à l'ordre de l'Agent Comptable Université Jean Moulin Lyon 3)
Agence comptable Université Jean Moulin Lyon 3
à l'attention de Mme Rachel BLANC
1 C avenue des frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon cedex 08

- **Virement** (bien préciser l'objet du virement)
N° SIRET : 19 69 243 77 00019
N° compte : 10071-69000-00001004334 -60
IBAN : Fr76 1007 1690 0000 0010 0433 460

Adresse du donneur d'ordre (si différent du participant)

Nom ou raison sociale :
Nature juridique :
Adresse :
Code postale :
Ville :
Téléphone :
Courriel : @

Signature et cachet de l'entreprise :

N° SIRET :
.....

(champ obligatoire pour la France)

N° TVA intra-communautaire :
.....

(champ obligatoire pour la l'étranger)

Adresse du service payeur (si différent du donneur d'ordre)

Nom ou raison sociale
Nature juridique
Adresse
Code postale
Ville
Téléphone
Courriel : @

« En vertu des dispositions du code de la consommation, le participant dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription. Cette rétractation pourra s'effectuer par courrier postal ou électronique à charge pour le participant de conserver une preuve de l'envoi dans le délai de rétractation. Toutefois, conformément à ce qui est prévu au 1° de l'article L121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé à compter de la date de début du colloque et ce même si 14 jours ne sont pas écoulés depuis l'inscription. En complétant le présent bulletin d'inscription, le participant certifie avoir pris connaissance des conditions exposées ci-avant dans lesquelles s'exerce son droit de rétractation ».